

COMMUNE D'ORBEC - CALVADOS

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2022

Le 26 octobre 2022, à vingt heures, le Conseil Municipal d'ORBEC, légalement convoqué le 18 octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, au centre culturel, place Joffre, sous la présidence de Monsieur Étienne COOL, Maire d'ORBEC.

ÉTAIENT PRÉSENTS : E. COOL, Maire ; E. MACREZ, L. LEJEUNE, G. MORIN, Adjoints ; F. BIENVENU, L. DROUET, G. HULIN, G. LAUTONNE, E. LEFEUVRE, T. LEMETTAIS, M. COGE, C. BEIL, A. MEISNER

ABSENTS EXCUSES :

A. BUENO donne pouvoir à E. COOL
F. RAMOS-CASTRO donne pouvoir à G. LAUTONNE
P. FLEURET donne pouvoir à G. MORIN
S. BUENO donne pouvoir à L. LEJEUNE
A.M. CHEDOT donne pouvoir à M. COGE

ABSENTS :

C. DUBOIS
Secrétaire de séance : F. BIENVENU

DATE DE CONVOCATION :

18.10.2022

DATE D’AFFICHAGE :

18.10.2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

-Afférents au Conseil 19
-En exercice 19
-Qui ont pris part à la délibération 13+5 pouvoirs

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

22-63 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 12 voix + 5 pouvoirs POUR et UNE ABSTENTION, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2022.

22-64 – Délibération candidature label : petites Cités de Caractère

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier.

22-65 – Délibération : Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : modification statutaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

22-66 – Délibération : gratification stagiaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les nouveaux tarifs

22-67 – Délibération : désaffectation et déclassement 21 boulevard de Beauvoir

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12+5 pouvoirs POUR et une ASBSTENTION, CONSTATSTE la désaffectation, DECIDE du déclassement du bien et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

22-68 – Délibération : cession bien communal 21 boulevard de Beauvoir

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12+5 pouvoirs POUR et une ASBSTENTION : DECIDE l'aliénation de l'immeuble 21 boulevard de Beauvoir et AUTORISE Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble.

22-69 – Délibération : création postes agents recenseurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE la création de 6 emplois d'agents recenseurs et FIXE la rémunération

22-70 – Délibération : création poste adjoint technique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de créer un emploi d'adjoint technique au 01/01/2023

22-71 – Délibération : détermination des prix fleurissement 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE les prix fleurissement 2022

22-72 – Délibération : tarif salle municipale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le tarif de 50 € par mois

22-73 – Délibération : créances éteintes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ETEINT les créances éteintes pour un montant de 6409.87 € et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires.

22-74 – Délibération : subvention façade

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer une subvention de 4500 € pour la rénovation de façade pour le 136 rue Grande

22-75 – Délibération : adhésion au service RGPD auprès du CDG14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le CDG14, à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission et DESIGNNE le CDG14 comme étant notre délégué à la protection des données.

Monsieur le Maire a clôturé la séance à 22H15

Les délibérations sont disponibles dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie d'Orbec pendant les horaires d'ouverture et les PV des séances sur le site internet : www.orbec.fr après validation.

AFFICHÉ LE 10/11/2022